



Situation générale

Un gouvernement antisocial

La mobilisation contre la réforme des retraites est un mouvement historique par l'unité syndicale qui a perduré pendant des mois, unité qui a permis cette mobilisation inédite. On a vu des secteurs professionnels se mettre en lutte et y rester, alors qu'ils étaient traditionnellement peu présents. Idem pour toutes ces manifestations inédites dans les villes moyennes qui ont rythmé la mobilisation pendant plusieurs mois. Ainsi, depuis janvier, le rejet de la réforme est toujours resté majoritaire dans le pays et les méthodes comme les arguments employés par le gouvernement ne sont jamais passés ni auprès des salarié·es, ni de l'opinion. Jusqu'au bout, les macronistes et leurs alliés auront dû également batailler dans leurs rangs pour empêcher que le projet de loi LIOT soit correctement examiné et soumis au vote à l'Assemblée. La séquence est aussi marquée par la volonté de Macron de passer en force, de faire de cette réforme un marqueur politique et d'enlever toute fonction démocratique au parlement en lui niant la possibilité de voter sur des décisions aussi structurantes comme le recul de l'âge de départ à la retraite. Quoi qu'il en soit, les retraites resteront un sujet très fort dans les semaines et les mois à venir. Le gouvernement a perdu la bataille de conviction sur ce point, mais aussi sur d'autres, comme le sens du travail. Cet entêtement de l'exécutif est dangereux, car il est de nature à nourrir une défiance et un ressentiment envers les institutions démocratiques. D'ailleurs aujourd'hui, c'est le RN qui remporterait les suffrages d'après les sondages. Nous devons rester vigilant·es quant à une éventuelle évolution "à l'italienne" de notre scène politique d'ici à 2027. Les enjeux sont donc forts pour que syndicats et partis de gauche restent unis sur des sujets fondamentaux, malgré des divergences, afin d'éviter une telle dérive dans 4 ans. Le bilan du mouvement au sein de de l'intersyndicale est donc également à tirer afin de maintenir les facteurs de dialogue et de réussite expérimentés en commun depuis janvier sur d'autres dossiers à venir, en particulier sur la question des salaires, du pouvoir d'achat, du partage de la richesse ou de la transition énergétique.

Cette réussite de la mobilisation syndicale pose tout de même comme paradoxe la question de l'échec de la généralisation de la grève dès l'appel du 7 mars à mettre le pays "à l'arrêt". La question du pouvoir d'achat a-t-elle été un frein particulier ? La grève comme moyen d'action a-t-il perdu de son sens auprès de certains secteurs du privé, notamment dans les PME ou dans le tertiaire ? Est-ce aussi une conséquence du développement du télétravail d'un côté, de l'augmentation de la part des contrats précaires et d'autres formes d'auto-entrepreneuriat qui atomisent et individualisent le travail de l'autre ? Dans nos rangs de l'éducation nationale, nous avons pu également faire le constat que la grève, même si elle a été souvent majoritaire, n'avait pas pu être généralisée pour nous permettre de remporter cette victoire. Ce constat doit-il être mis en lien avec nos difficultés à maintenir nos taux de syndiqué·es ou à renouveler les équipes militantes de terrain dans les S2 par exemple ? Par ailleurs, le secteur qui s'est illustré dans la grève reconductible n'est pas celui "traditionnel" des transports, mais celui des éboueurs, pour lesquels le recul de l'âge de la retraite est apparu comme un mépris supplémentaire après les sacrifices concédés pendant la crise sanitaire, par ailleurs soutenu par des blocages et les caisses de grève. L'articulation qui ne s'est pas vraiment faite avec les partis de gauche pose aussi la question des relations que doivent entretenir les Organisations Syndicales avec le politique pour

faire échec aux politiques néolibérales, afin que les aspirations et exigences du mouvement social puissent trouver une traduction électorale et parlementaire.

Malgré toutes ces limites, le sociologue Etienne Penissat (ENS, CNRS) souligne que "la force du mouvement ouvre toutefois des perspectives positives : la relégitimation des syndicats, qui semble se traduire par de nouvelles adhésions, la reconnexion d'une grande partie du salariat avec des pratiques combatives et la politisation que la mobilisation suscite peuvent constituer une base de renouvellement de l'action syndicale et l'intérêt d'adopter des politiques de syndicalisation dans les franges du prolétariat qui en sont exclues. La déclinaison néolibérale du capitalisme est en crise. Les cycles de mobilisations et de protestations sont sûrement devant nous."

Un gouvernement réactionnaire en compétition avec le RN

Se projetant uniquement d'une élection à l'autre, le gouvernement, et G.Darmanin en particulier, se sont lancés dans une bataille idéologique visant à récupérer l'électorat le plus réactionnaire des Républicains et du RN. Cette stratégie est fondée sur le rejet de tout accueil des immigré·es et sur une volonté de "sanctuariser" le territoire national.

L'opération Wuambushu lancée par G. Darmanin à Mayotte a pour objectif de "décaser", selon l'expression de Darmanin : c'est à dire détruire les quartiers précaires où vivent une majorité de migrant·es et d'expulser 24000 habitant·es de l'île en 2 mois.

Cette dérive risque de s'amplifier lors des débats à venir sur la nouvelle loi immigration à l'Assemblée, et nous pouvons craindre une ambiance politico-médiatique bientôt saturée de relans racistes et xénophobes. Le SNES-FSU, aux côtés des autres organisations progressistes, devra dénoncer sans réserve toute dérive raciste et fascisante venant à disqualifier les réactions d'opposition des "droits-de-l'hommistes". Nous pouvons le craindre tant nous assistons déjà au harcèlement dont sont victimes associations et militant·es venant en aide aux immigré·es (LDH, Sos méditerranée...).

Urgence climatique

La même logique de "diabolisation" d'organisations progressistes s'est également observée à propos du collectif "Les soulèvements de la terre" (violences policières lors de la manifestation contre les bassines à Sainte Soline, volonté de dissoudre ce mouvement, interpellations de militant.es mardi 20 juin menées par la sous-direction antiterroriste).

La sécheresse qui frappe l'ensemble de la planète, la montée des eaux, le dépérissement des forêts, la fonte des banquises, les feux de forêts : la liste est longue des "accidents" climatiques qui ne cessent de s'accroître et sont la conséquence directe du dérèglement climatique, entraînant des catastrophes humaines et jetant des milliers de réfugié·es climatiques sur les routes de l'exil.

Il y a urgence à se saisir de ces questions, à mener des campagnes en direction des collègues. Notre réflexion et demande d'amélioration du bâti scolaire doit se concrétiser par des campagnes / actions... Nous devons continuer à nous mobiliser dans des collectifs comme AES (Alliance économique et sociale)

afin de lutter contre tous projets écocides, au seul intérêt des plus riches (Extension d'aéroport, îles flottantes pour des clientèles de luxe, construction sur des terres fertiles, bassines, développement de l'industrialisation de l'agriculture...).

Éducation

Le PACTE commence à s'installer dans les établissements, mais les consignes données sont différentes selon les académies. Cela confirme bien que ce projet est conçu comme un nouvel outil de management local et de remise en cause d'un statut et d'un droit à la carrière en tant que fonctionnaire d'État. Dans ce domaine, comme sur d'autres dossiers, le pacte peut être compris comme une nouvelle obstination de Macron à imposer son projet libéral. Ce qu'il n'a pu imposer en 2018 avec le "contrat de mission" prévu dans la loi Blanquer (2019), il le propose aujourd'hui sous une forme à peine différente avec les lettres de mission du pacte. Ce que nous avons réussi à refuser sous le précédent quinquennat doit l'être avec autant de véhémence aujourd'hui. Il nous faut mener campagne à la rentrée pour expliquer aux collègues que les recensements de volontaires récoltés en juin par les chef-fes ne sont en aucun cas des engagements individuels à signer un pacte en septembre si iels ont changé d'avis après l'été. Nous devons donc préparer des argumentaires et une campagne "coup de poing" dès la rentrée afin de remobiliser les collègues sur le refus de "pactiser" en septembre. Cette campagne doit aussi se décliner en FSU avec le Snuipp, car c'est bien l'ensemble de nos métiers et des corps qui sont concernés. C'est aussi au sein de l'intersyndicale éducation qu'il faut continuer à lutter contre le Pacte, car l'unanimité syndicale contre le dispositif est un signal important envoyé aux équipes dans les établissements. Il faut également continuer à œuvrer à construire des alliances avec les parents d'élèves, en montrant non seulement que les besoins de remplacement ne seront pas tous couverts, mais aussi que l'objectif du ministère est uniquement comptable et médiatique, et que le Pacte dégrade les conditions de travail, qui font les conditions d'études des élèves. Le SNES-FSU doit penser le coup d'après, sans se couper des collègues qui signeront le Pacte, et qui ne sont pour autant pas dupes de l'arnaque qu'il constitue. Il n'est pas question d'ouvrir la porte à des aménagements selon tel ou tel contexte d'exercice, alors même que cette dérive est intrinsèquement liée au déploiement de ce dispositif d'individualisation et de mise en concurrence des un-es contre les autres. Nous devons plus que jamais revendiquer que les montants alloués à la revalorisation "pacte" soit redéployés sur la partie "socle", et que la prime Grenelle dite "d'attractivité", soit intégrée à nos grilles indiciaires, ainsi revalorisées pour tous les échelons. Mettre en avant ces revendications unifiantes est une nécessité pour construire de futures mobilisations majoritaires sur les salaires et les moyens.

Valeur du point indice

Le dégel de 1,5% du point d'indice est loin d'être à la hauteur de la réalité de l'inflation subie par les agent-es depuis la dernière revalorisation de juillet 2022. Les annonces concernant les autres propositions sont soit retardées dans le temps soit ne relèvent que de l'indemnitaire pour quelques un-es. Encore une fois, les choix de ce gouvernement confirme la volonté politique de ne pas prendre en compte les spécificités du statut et de la carrière des fonctionnaires, dont le pouvoir d'achat décroche par rapport aux salarié-es du privé. Les mesures ne seront donc aucunement de nature à rendre plus attractifs nos métiers, touchés par des pénuries de

recrutements et par un véritable risque de "smicardisation" pour certains corps. C'est donc aussi à l'échelle de la Fonction Publique qu'il faut avancer dans l'unité syndicale la plus large et construire la mobilisation.

Au collège

La suppression de l'enseignement de la technologie en Sixième pose des questions de démocratisation scolaire :

- partie intégrante de notre société et de nombreux emplois et domaines d'études nécessitent des compétences technologiques. En supprimant l'enseignement de la technologie en sixième, les élèves pourraient manquer l'occasion d'acquérir des compétences et connaissances en informatique, en programmation, en utilisation des outils numériques, ce qui pourrait les désavantager dans leur parcours éducatif et professionnel futur.

- dans un monde de plus en plus numérique, les élèves pourraient se retrouver moins préparés à utiliser efficacement les outils technologiques et à comprendre les enjeux liés à la cybersécurité, à la protection de la vie privée et à la navigation en ligne responsable. Le ministre a d'ailleurs beau jeu de prétendre vouloir lutter contre le harcèlement notamment sur les réseaux sociaux, alors qu'il a supprimé un enseignement fondamental pour y parvenir.

- supprimer l'enseignement de la technologie en sixième pourrait renforcer les inégalités existantes en matière d'accès à la technologie. Certain-es élèves peuvent ne pas avoir accès à des ordinateurs ou à Internet à la maison, ce qui limite leurs opportunités d'apprentissage technologique en dehors de l'école. Cela pourrait creuser l'écart entre les élèves qui ont accès aux ressources technologiques et ceux qui n'en ont pas.

A l'inverse, le MEN n'a cessé d'insister sur les "fondamentaux" : en mettant l'accent principalement sur les fondamentaux tels que la lecture, l'écriture et les mathématiques, il existe un risque de négliger d'autres domaines d'apprentissage tout aussi importants pour que les élèves développent leurs compétences et leurs intérêts. Or, les compétences du 21^e siècle, telles que la pensée critique, la résolution de problèmes, la collaboration, la créativité et la maîtrise des technologies, sont de plus en plus demandées sur le marché du travail et dans la société en général. De même, le MEN développe toujours et encore les certifications (Educfi, maths...), après celles déjà existantes (Ev@lang, PIX...). En se concentrant souvent sur des compétences spécifiques liées à un domaine particulier, les certifications entraînent une réduction de l'accent mis sur l'acquisition de connaissances plus générales et réduisent la "flexibilité" et la liberté pédagogique qu'offre les programmes. Le choix de les rendre plus "publiques" ne résout pas le problème de fond donc : elles sont déconnectées de la réalité de la classe et conduisent à entrer dans une logique utilitariste que nous devons dénoncer.

Au lycée

Alors que les épreuves de grand oral se déroulent, force est de constater que le bac Blanc ne va pas, et ne fait que désorganiser les lycées. Les réformes du lycée et du bac creusent les inégalités sociales et de genre. Quant à Parcoursup, il crée des inégalités entre les élèves, les établissements et les territoires. Le SNES-FSU doit continuer d'exiger et mener campagne sur le retour à des épreuves terminales et nationales au mois de

juin. Campagne qui trouverait écho dans les salles des profs tant les collègues sont exaspéré·es par le bac Blanc, et ne veulent pas revivre une seconde année comme celle qui vient de s'écouler. Cette année les dysfonctionnements, les inégalités liées au bac ont été visibles médiatiquement. Il faut s'appuyer sur cette fenêtre médiatique pour dès la rentrée, mener campagne envers les collègues, envers les parents d'élèves pour construire un rapport de force de nature à faire céder le gouvernement. Ce travail de conviction pourrait s'appuyer sur des interpellations publiques à l'initiative du SNES-FSU associant des chercheur·ses, des associations professionnelles, de parents d'élèves, de syndicats lycéens. pour convaincre l'opinion publique de la "nocivité" de ce bac.

Fusion des AED et des AESH en ARE

Le premier travail d'explicitation de nos mandats et de décryptage des annonces de Macron lors de la conférence nationale du handicap a permis un début de visibilité de la mobilisation des AESH le 13 juin. Le gouvernement prétend vouloir sortir les AESH de la précarité en augmentant la quotité des contrats. Fidèle à sa logique «pour gagner plus, il faut travailler plus ».

Il a préparé le terrain en amont avec la CDIisation possible des AED.

Il crée un bouclier contre l'unanimité syndicale revendiquant un statut de catégorie B pour les AESH. Or les AED et les AESH ne sont pas interchangeables, leurs missions sont bien spécifiques et doivent être reconnues. Les objectifs sont surtout une flexibilité fonctionnelle cause de souffrance pour les agent·es et une économie de moyens (suppressions de postes d'AED déjà prévues).

La création des ARE aura des conséquences négatives pour les élèves en situation de handicap, pour les AESH et pour les AED.

Par ailleurs, après la grève du 13 juin, la mobilisation doit se poursuivre. Le SNES-FSU doit exiger un vrai statut de la fonction publique de catégorie B, une véritable reconnaissance de leurs missions, un vrai salaire pour les AESH et l'abandon du PIAL et des mutualisations qui maltraitent les AESH.

Perspectives / actions de rentrée

Le texte action du CDFN de mai 2023 annonce : "La FSU travaille à construire une campagne pour l'École, en lien avec les usagers et usagères, pour un service public de qualité : mixité des établissements, baisse des effectifs de classe, recrutement de personnels en nombre suffisant (notamment d'enseignant·es pour assurer les remplacements), retour du bac en juin, un retrait de la réforme de la voie professionnelle (en particulier carte des formations), retour de la technologie en 6e, abandon du pacte, du SNU, refus de toute décentralisation, déconcentration ou structuration en service de la santé à l'école"
Le SNES-FSU doit se saisir de cette campagne et la lancer avant les vacances d'été. La fin de la période estivale doit être l'occasion de mener une communication envers les collègues mais aussi les parents d'élèves pour mettre le gouvernement sous pression avant la rentrée, fenêtre médiatique à saisir. Les motifs de mobilisations sont nombreux (défense du service public, conditions de travail, salaire/revalorisation, PACTE).

Une grève dès la première semaine de rentrée semble compliquée à construire et à réussir majoritairement. Mais dès la prérentrée, il faut du matériel à distribuer aux collègues sur la question salariale, en lien avec le PACTE, et lancer une campagne type "compte à rebours" avant une première journée de grève au retour des vacances de Toussaint par exemple. Chaque semaine du matériel pourrait être diffusé dans les établissements avec le décompte des jours d'ici à la rentrée des vacances de Toussaint et des argumentaires permettant, à partir de la question des rémunérations, de tirer tous les fils de la dégradation des conditions de travail des personnels, qui font les conditions d'études des élèves. Notre objectif doit être de construire une première grève majoritaire et soutenue par les usager·ères, avec en ligne de mire le vote du budget.

International / DL

En France, comme dans le monde, cette année est marquée par le recul continu du droit des femmes ou des minorités de genre ou de sexualité. Les exemples sont nombreux et concordants : Recul du droit à l'avortement aux EU, privation de droits pour les femmes et les filles en Afghanistan. En France, ce sont 55 femmes qui ont été tuées (chiffre du 3 juin) depuis le début de l'année, l'accès à la pilule abortive est restreint à cause de pénuries. Dans près de 80 pays, l'homosexualité est toujours illégale, passible de la peine de mort ou de la prison. En Pologne, où un parti ultra conservateur est au pouvoir, les discriminations, les agressions ne cessent de s'aggraver. En France, en mai 2023 le centre LGBTI de Tours a été attaqué à l'explosif.

L'importance de ces reculs, renforcés par les discours et les attaques de l'Extrême droite et des réactionnaires, prouve l'actualité de ces questions et le besoin de mobilisations fortes et actives car même en France nos droits sont en danger.

De même, les droits à contester la politique du gouvernement sont sans cesse remis en cause : interdictions de manifester, de diffuser des tracts aux abords du stade de France ou d'emmener des casseroles aux abords des lieux de venue des ministres. Dans l'éducation, le ministère poursuit la politique de Blanquer ; Kai Terada se voit interdire son droit à mutation dans son précédent établissement. Nous devons continuer à combattre toutes ces attaques qui se multiplient contre des syndicalistes ou des militant·es de gauche, et au-delà tous ces dénis de démocratie.

Les Marches des Fiertés en cours - qu'on puisse s'y associer ou pas - posent la question du travail fait par le SNES et la FSU sur le sujet.

Pour que celui-ci existe il doit être mené par un groupe ou un secteur spécifique qui travaillerait dans plusieurs directions, notamment : lutte contre les discriminations des personnels et contre les discours discriminants, formation des militant·es, soutien et solidarité internationaux, réflexions sur la sensibilisation et la formation à mener en milieu scolaire, inclusion.

La communication sur le sujet a fait défaut cette année et montre donc l'utilité absolue de reprendre en compte sérieusement ces questions.